

le BULLETIN

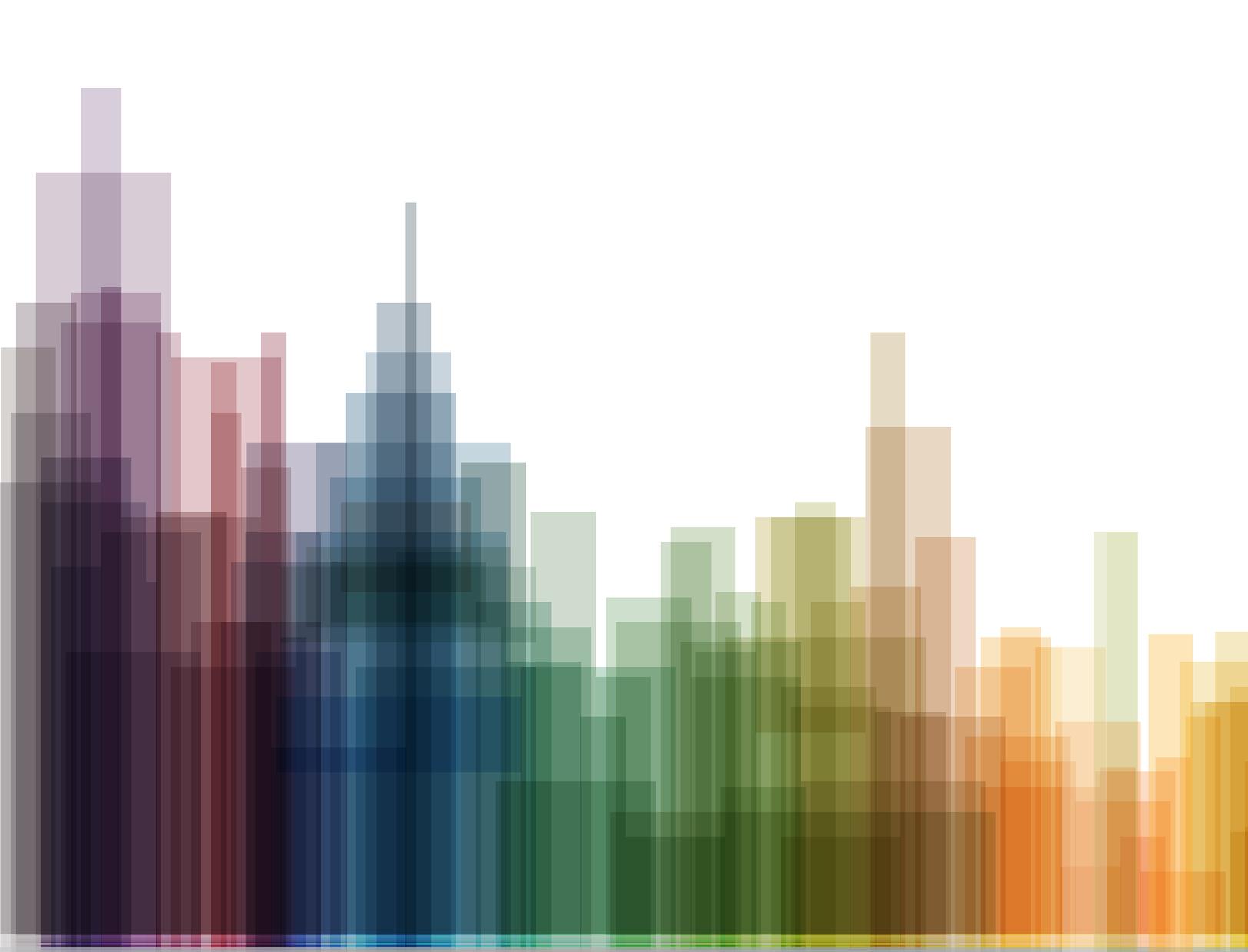
DU BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR

Numéro mensuel 4 | Mars 2019



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE

GRUPE AFRIQUE II



SOMMAIRE

Avant-propos	1
Emploi et transformation économique : un impératif pour l'Afrique	2
Allocution de l'Administrateur Jean-Claude Tchatouang à l'occasion du Sommet de l'Union européenne- Afrique sur les PME	8
Stratégie de la Banque mondiale pour l'Afrique	11
Relations du Bureau avec nos pays	13
Bénin.....	13
Interview du Ministre d'État Abdoulaye Bio-Tchane, Bénin.....	14
Madagascar.....	16
Djibouti.....	17
Genre et finance.....	19
Sélection du Président du Groupe de la Banque mondiale (suite)	20
Projets approuvés par le Conseil d'administration de la Banque mondiale.....	21

AVANT-PROPOS

Il y a un consensus selon lequel l'emploi est l'élément fondamental dans l'appréciation des performances de tout développement économique et social d'un pays. En effet, l'emploi permet aux êtres humains d'améliorer leurs conditions de vie et de s'affranchir de la pauvreté. De plus, les économies se développent lorsqu'une frange importante de la population accède à des emplois stables et mieux rémunérés. Les défis liés à l'emploi et à l'inclusion sociale dans nos pays sont cependant énormes et se trouvent exacerbés par la pression démographique et les différentes mutations technologiques et environnementales. En outre, la croissance relativement élevée au cours de ces dernières années n'a pas réussi à créer d'emplois décents et productifs ni à réduire la pauvreté. En l'absence d'une transformation structurelle de nos économies, la croissance seule ne suffit donc pas à créer de l'emploi, réduire les vulnérabilités et asseoir les bases solides d'un développement durable.

Mais à quoi ressemble cette transformation économique pour nos pays ? Pourquoi est-elle limitée ? Comment les partenaires multilatéraux et bilatéraux peuvent soutenir cette transformation économique dans nos pays ? Ce sont là quelques questions auxquelles le dossier sur l'emploi et la transformation économique que vous trouverez dans ce numéro tente de répondre. Vous y trouverez comment les représentants des pays emprunteurs de l'IDA ont mis l'emphase sur cet agenda à travers la déclaration conjointe faite dans le cadre du lancement de IDA19.

L'atelier conjointement organisé par la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et la Banque mondiale a été une fois de plus l'occasion pour mieux identifier les principaux déterminants ou moteurs de cette transformation créatrice d'emplois en Afrique.

Vous trouverez également dans le présent numéro un article sur la nouvelle stratégie de la Banque mondiale pour l'Afrique qui vise à accélérer la réduction de la pauvreté et à favoriser la prospérité partagée. Pendant que la pauvreté est en baisse dans le monde, le nombre de pauvres en Afrique subsaharienne a augmenté de 136 millions à 413 millions entre 1990 et 2015. Plus de la moitié des pauvres du monde vivent en Afrique subsaharienne. Les objectifs jumeaux de la Banque mondiale, visant à éliminer l'extrême pauvreté et à promouvoir le partage de la prospérité ne peuvent être atteints si la bataille contre la pauvreté n'est pas gagnée en Afrique.

L'atteinte des objectifs du développement (ODD) durable par nos pays à l'horizon 2030 est un impératif pour l'élimination de la pauvreté. Fort heureusement, nos pays y travaillent et l'exemple du Bénin en témoigne. Le Ministre d'État Abdoulaye BIO-TCHANE a conduit en février dernier une mission à la Banque mondiale à Washington pour explorer avec la Banque les voies et moyens pour la mobilisation des ressources nécessaires pour combler le gap de financement du programme des actions devant permettre au Bénin d'être au rendez-vous de 2030. Les conclusions de cette mission figurent dans ce numéro ainsi que l'interview que le Ministre d'État a bien voulu accorder au Bulletin du Bureau de l'Administrateur à l'occasion de cette visite.

J'ai également voulu partager avec vous les principales conclusions des échanges que j'ai eus avec les autorités lors de mes récentes missions de consultation à Madagascar et à Djibouti. J'ai pu faire avec les autorités des deux pays, le point sur l'état de leur coopération avec le Groupe de la Banque mondiale. J'ai exploré avec elles les domaines d'intérêts prioritaires où le Groupe de la Banque mondiale pourrait renforcer son soutien.

Enfin, l'organisation de la 4^{ème} édition du Prix de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) pour les femmes PDG a été l'occasion pour moi de saluer les progrès notables de nos pays en termes de femmes occupant des postes de Direction dans les institutions bancaires et de réitérer la nécessité de renforcer l'accès des femmes aux services financiers.



Jean-Claude TCHATCHOUANG

EMPLOI ET TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE : UN IMPÉRATIF POUR L'AFRIQUE

L'Afrique appelle la Banque à plus d'ambition sur le thème spécial de l'IDA « Emploi et transformation économique »

Le présent document a été publié par les six représentants des pays africains, emprunteurs de l'IDA¹ lors de la Revue à mi-parcours de l'IDA18, tenue à Livingston, en Zambie en Novembre 2018.

I. Introduction

La pauvreté dans le monde a chuté en 2015 et ne représentait que 10 % de la population mondiale, cependant plus de 700 millions de personnes vivent encore avec moins de 1,9 dollar E.U par jour et par personne (seuil de pauvreté international). Si plus de 1,1 milliard de personnes ont pu s'affranchir de l'extrême pauvreté au cours des 25 dernières années, l'on note en revanche que le rythme de réduction de la pauvreté varie considérablement selon les régions. Le taux de pauvreté en Afrique subsaharienne demeure notamment à un niveau inacceptable, avec près de 41 % de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté international soit environ, plus de la moitié des pauvres dans le monde.

L'expérience du développement de l'Asie de l'Est a montré que des millions de personnes peuvent s'affranchir de la pauvreté lorsqu'une économie subit une transformation structurelle vers des secteurs riches pourvoyeurs d'emplois, tels que le secteur manufacturier. Malheureusement, l'Afrique subsaharienne a eu une expérience de transformation économique limitée. La plupart des économies de l'Afrique subsaharienne sont tributaires de la monoculture et se caractérisent par une faible productivité, une absence de connexion aux chaînes de valeur mondiales, un accès limité aux marchés, une grande vulnérabilité aux chocs des prix des produits de base et une croissance non pourvoyeuse d'emplois. En effet, malgré les taux de croissance relativement élevés enregistrés ces dernières années dans la plupart de ces pays, la croissance n'a pas été inclusive et n'a réussi ni à créer des emplois décents et productifs ni à réduire les taux de pauvreté. Certes, une forte croissance économique constitue une condition nécessaire à

l'augmentation des revenus ; la transformation structurelle est quant à elle une condition suffisante pour sortir durablement les populations de l'extrême pauvreté.

II. Pourquoi la transformation économique de l'Afrique a-t-elle été limitée ?

Si les pays d'Afrique subsaharienne ont réalisé des progrès notables en termes de transformation économique au cours de ces dernières années, ils n'y sont parvenus qu'à un rythme insuffisant pour créer les emplois indispensables et réduire sensiblement la pauvreté, comme ce fut le cas en Asie de l'Est. Bien que disposant d'une population de taille nettement inférieure à celle de l'Asie du Sud, l'Afrique subsaharienne devra créer plus d'emplois par an d'ici à 2030 ; soit près de 14,6 millions contre 13 millions d'emplois. Ainsi, créer des emplois décents demeure l'un des défis les plus préoccupants des pays d'Afrique subsaharienne, qui doivent non seulement maintenir un taux de croissance élevé, mais aussi le rendre plus inclusif.

D'autres domaines du développement présentent également des progrès limités en termes de transformation économique. Premièrement, la plupart des économies sont dominées par la faible productivité, l'agriculture pluviale et les petits services. Deuxièmement, la part de la valeur ajoutée manufacturière dans le PIB total est faible. Troisièmement, les exportations de produits primaires représentent une part importante des exportations de marchandises de l'Afrique. Enfin, la transformation économique de l'Afrique n'est pas associée à un déplacement de la main-d'œuvre des secteurs à faible productivité vers ceux à forte productivité. La main-d'œuvre a plutôt migré de l'agriculture à faible productivité vers des activités de services à faible productivité dans les zones urbaines.

Un ensemble de facteurs aussi bien internes qu'externes a contribué à freiner la transformation économique de l'Afrique. Il s'agit notamment du faible niveau du capital humain, de la transformation limitée du secteur agricole, de la faible connectivité aux marchés mondiaux et des

¹ Ces six représentants couvrent les pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cabo Verde, République centrafricaine, Comores, République Démocratique du Congo, République du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Nigéria, Rwanda, São Tomé & Príncipe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Tanzanie, Tchad, Togo, Ouganda, Zambie et Zimbabwe.

politiques commerciales inéquitables, des infrastructures médiocres, notamment dans les domaines du transport et de l'énergie, d'un environnement des affaires défavorable, et de la difficulté à préserver des taux de croissance élevés et diversifiés à long terme. L'absence de progrès dans le secteur industriel où le potentiel en termes de capacité d'absorption de la main-d'œuvre et de la transformation structurelle est élevé, constitue un autre maillon manquant de la trajectoire de croissance de l'Afrique subsaharienne.

III. Pourquoi la transformation économique de l'Afrique est plus que jamais pertinente maintenant ?

Les praticiens du développement s'accordent à penser que l'avenir du développement de l'Afrique réside dans sa transformation économique. Des facteurs internes et externes expliquent la pertinence de ce paradigme.

Premièrement, les exportations de produits primaires, qui constituent l'un des moteurs de la croissance de la plupart des économies d'Afrique subsaharienne, ont perdu de leur vigueur en raison de l'effondrement du super cycle des produits de base. Les économies dépendantes des produits de base ne peuvent donc soutenir une forte croissance économique qu'en entreprenant une profonde transformation économique.

Deuxièmement, les organisations régionales et internationales sont fermement déterminées à accélérer la transformation économique de l'Afrique. En effet, depuis 2015, le Panel de haut niveau des Nations unies sur l'agenda du développement mondial s'est donné comme priorité, d'opérer la transformation des économies africaines. L'agenda 2063 de l'Union africaine appelle à plus d'intégration des économies du continent afin qu'elles participent davantage à l'économie mondiale et aux opportunités régionales. Le lancement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) au cours de cette année 2019 est un engagement dans ce sens. Par ailleurs, la stratégie du Groupe de la Banque africaine de développement pour la période 2013-2022, intitulée « Au cœur de la transformation de l'Afrique » a pour objectif ambitieux de faire de l'Afrique le prochain marché mondial émergent.

Troisièmement, l'augmentation des coûts unitaires du travail dans les économies d'Asie de l'Est offre à l'Afrique une opportunité de puiser dans des industries à forte intensité en main-d'œuvre.

Quatrièmement, la régionalisation rapide et la jeunesse de la population africaine, associées à l'expansion de la classe moyenne, garantissent un marché en expansion pour une gamme variée de produits manufacturés.

Enfin, et peut-être l'aspect le plus important, l'avènement et le développement rapide du numérique ont déclenché des mutations historiques dans l'économie mondiale, lesquelles peuvent présenter un « avantage inhérent au nouveau venu » unique pour les pays africains s'ils sont en mesure de saisir cette opportunité de manière appropriée. Des travaux de recherches récentes ainsi que certains faits apportent de nouvelles idées à ce débat. En fait, la technologie numérique ouvre de nouvelles perspectives à la transformation et à la création d'emplois, notamment en :

- Ajoutant de la valeur à l'agriculture via la mutation vers l'agriculture intelligente et une meilleure connectivité aux marchés ;
- Renforçant le dynamisme du secteur informel, en le mettant en rapport avec l'économie formelle ;
- Ouvrant de nouvelles chaînes de valeur mondiales dans les services ; et
- Améliorant la connectivité des économies nationales et régionales, par exemple via le commerce électronique.

Afin d'exploiter ces nouvelles voies en vue de la transformation économique et la création d'emplois, les pays IDA doivent se préparer au numérique. Cette préparation implique la mise en place des fondements d'une économie numérique, notamment à travers, le renforcement de l'infrastructure numérique, la mise en place de politiques favorables à l'innovation de plateformes de coordination pour toutes les principales parties prenantes (gouvernement, secteur privé et société civile) et l'établissement d'un cadre pour résoudre les compromis résultant du caractère perturbateur des nouvelles technologies (y compris le recyclage et un système de protection sociale pour dédommager les « perdants »). L'IDA et le Groupe de la Banque mondiale peuvent jouer un rôle de chef de file, en élevant notamment le niveau des ambitions par une meilleure définition des priorités nouvelles et des investissements stratégiques axés sur l'impact.

IV. Que peuvent faire les banques multilatérales de développement pour soutenir la transformation économique de l'Afrique ?

En dépit de la quête des décideurs africains pour une transformation économique productive, leur rêve n'a malheureusement été réalisé qu'à moitié, en raison des facteurs mentionnés plus haut. Les Banques multilatérales de développement disposent de ressources financières et

d'expertise nécessaire et sont bien placées pour compléter les initiatives gouvernementales visant à atteindre une transformation économique axée sur le bien-être de la population. Cela pourrait se faire comme suit :

- i) Investir dans le capital humain. L'Afrique est extrêmement riche en main-d'œuvre à faible coût grâce à sa population majoritairement jeune. Cette main-d'œuvre manque cependant de compétences et d'efficacité pour aider les économies à s'intégrer aux chaînes de valeur mondiales. L'investissement dans le capital humain, en particulier dans la formation professionnelle permettant aux jeunes d'acquérir les compétences requises par les secteurs présentant des avantages comparatifs, serait crucial si le continent veut créer les millions d'emplois appelés à être supprimés par les manufactures en Asie de l'Est. Étant donné que les possibilités de formation offertes dans la plupart des pays africains dépendent principalement des capacités des systèmes et ne reflètent pas les besoins de l'économie, les Banques multilatérales de développement peuvent aider les pays à entreprendre des réformes en profondeur qui permettent au système éducatif de répondre aux compétences demandées par le marché.
- ii) Comblent les lacunes identifiées dans les infrastructures matérielles et immatérielles. Malgré le doublement des investissements dans les infrastructures depuis le début du siècle, l'Afrique continue de souffrir d'un énorme déficit en infrastructure, déficit qui s'élève à plus de 100 milliards de dollars E.U. par an. Il est essentiel de combler ce déficit pour que le continent puisse opérer sa transformation économique. Les Banques multilatérales de développement sont bien placées pour aider l'Afrique à combler le déficit d'infrastructure en s'appuyant sur les cadres institutionnels existants tels que le Partenariat pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA). Elles peuvent réunir les investisseurs privés pour financer des infrastructures transfrontalières dans les corridors de transport, les pools énergétiques régionaux et les communications à large bande. Les banques multilatérales pourraient ainsi renforcer l'intégration régionale, au cœur de la transformation économique de l'Afrique.
- iii) Améliorer l'environnement des affaires. Un environnement des affaires plus propice, caractérisé notamment par une réglementation minimale et une fiscalité réduite est essentiel pour attirer les investissements étrangers et renforcer le secteur privé national. Les flux d'investissements et d'entreprises étrangers pourraient

aider les pays africains à améliorer leur logistique, à favoriser le transfert et la diffusion des connaissances et des compétences, à gagner la confiance des acquéreurs internationaux et à rendre progressivement les entreprises locales compétitives. Les Banques multilatérales de développement devraient plaider en faveur d'initiatives mondiales telles que le « pacte avec l'Afrique » sous la conduite de l'Allemagne, dans la mesure où celles-ci aident les pays à entreprendre des réformes judicieuses. Vu que quelques pays d'Afrique subsaharienne, en l'occurrence, l'Île Maurice et le Rwanda peuvent montrer aux autres comment entreprendre des réformes efficaces, les Banques multilatérales de développement devraient intégrer de plus en plus, l'apprentissage par les pairs dans leur rôle de conseil.

- iv) Renforcer la gouvernance et les institutions qui la soutiennent. La mobilisation des ressources nationales repose principalement sur la qualité des institutions et la gouvernance. Il est donc impératif de renforcer la gouvernance, car les pays ont besoin de ressources pour investir dans des infrastructures essentielles et pour financer des programmes sociaux tels que l'éducation, la santé et les filets de sécurité sociale, indispensables au développement du capital humain. La phase de la transformation économique d'un secteur à un autre peut parfois être plus longue et engendrer un chômage frictionnel ; ce qui rend plus que nécessaire le renforcement de la protection sociale. Des ressources nationales sont également nécessaires pour financer le maintien des actifs productifs afin de s'assurer qu'ils génèrent en permanence une valeur ajoutée pour l'économie. Il faut noter cependant que les efforts visant à mobiliser davantage de ressources nationales, pourraient être freinés si une partie importante de celles-ci sortaient du pays sous forme de flux financiers illicites. Ainsi, les Banques multilatérales de développement devraient tirer parti de leur expertise en matière de fiscalité internationale pour appuyer les pays IDA dans la lutte contre les flux financiers illicites.
- v) Aider les pays à mieux comprendre les bases de la politique industrielle. Presque tous les pays IDA ont mis en place une politique industrielle visant à favoriser la transformation économique. Les Banques multilatérales de développement ont ainsi l'opportunité de travailler en étroite collaboration avec ces pays pour accélérer et approfondir le processus de création de valeur ajoutée, en particulier par le développement de parcs industriels et de zones franches spéciales orientées vers l'exportation

dans les secteurs où les coûts de production sont les moins élevés. Ce soutien devrait aider les pays à identifier et à appliquer des régimes fiscaux optimaux permettant de trouver le juste équilibre entre les investissements incitatifs et la mobilisation de revenus nationaux.

- vi) Renforcer l'accès aux chaînes de valeur mondiales. L'intégration aux chaînes de valeurs mondiales offre des opportunités de transformation économique. Premièrement, les pays n'ont plus besoin de créer des industries entières pour s'industrialiser, d'autant plus qu'ils ont juste besoin de se spécialiser dans des activités pour lesquelles ils ont un avantage comparatif. Deuxièmement, les pays ayant un environnement des affaires dont le niveau n'est pas optimal, peuvent toujours avoir accès aux industries manufacturières de haute qualité et apprendre grâce à la coopération avec des entreprises partenaires. La montée des chaînes de valeurs mondiales pose cependant, de nouveaux défis à la coopération internationale. En effet, réduire les obstacles au commerce et à l'investissement dans les biens et services est encore plus important dans un monde orienté vers les chaînes de valeur mondiales, et où les coûts de la protection sont amplifiés. De plus, le caractère prévisible des politiques accroît la valeur lorsque les entreprises doivent investir pour construire les relations. La coopération dans le domaine de la facilitation du commerce et de l'investissement, ainsi que la réglementation dans des domaines tels que la protection de la vie privée et les politiques de concurrence, pourraient également s'avérer très rentables. Des accords régionaux plus approfondis sont déjà en train de naître pour soutenir les chaînes de valeur mondiales. Il sera essentiel de faire en sorte que les pays en développement participent à ces nouveaux accords et en tirent parti, si l'on entend réaliser le dividende des chaînes de valeur mondiales pour le développement. Au moment où la coopération multilatérale s'affaiblit, les banques de développement peuvent constituer un espace de convergence essentiel pour faciliter ce dialogue.

En règle générale, si les interventions susmentionnées sont nécessaires à la transformation économique, un partenariat avec les banques de développement devrait viser à définir une vision de long terme qui permette de rapprocher les objectifs à court terme des différents gouvernements et de rendre le processus de transformation économique moins sensible au cycle économique national. À l'heure actuelle, de nombreux obstacles à la transformation économique découlent des lacunes et de vulnérabilités à court terme.

V. Que devrait faire la Banque mondiale dans le cadre de l'IDA18 et de l'IDA19 ?

Vue sous l'angle des vastes domaines d'intervention identifiés ci-dessus, la Banque mondiale est bien placée pour piloter le Programme de transformation économique de l'Afrique grâce au niveau historique des ressources mobilisées dans le cadre de l'IDA18 et particulièrement par le biais du thème spécial « Emplois et transformation économique », ainsi que des opportunités que représentent les prochains cycles de l'IDA. À cet égard, nous appelons la Banque à :

- i) Conserver le thème spécial « Emplois et transformation économique », dans le cycle de l'IDA19 et renforcer les engagements politiques pris dans le cadre de cette thématique. Dans la plupart des économies, et surtout, celle des pays IDA à forte prédominance du secteur informel, il faut du temps pour identifier les secteurs présentant des avantages comparatifs et y réaffecter des ressources et de la main-d'œuvre qualifiée. À travers l'IDA, la Banque mondiale devrait travailler avec ses pays membres à la recherche des meilleures solutions pour reproduire l'expérience de la transformation économique de l'Asie. Compte tenu des tendances émergentes liées à la transformation économique, il s'avère nécessaire d'avoir des engagements plus ambitieux en matière de politique, assortis d'indicateurs SMART, dans le système de mesure des résultats (SMR).
- ii) Prendre en compte les technologies de rupture. Dans la mesure où les technologies de rupture altèrent profondément la dynamique de la chaîne de valeur et, dans une certaine mesure, la transformation linéaire des secteurs allant de l'agriculture aux services, en passant par la manufacture, nous pensons que le numérique devrait être pris en compte dans le cadre du thème spécial « Emplois et transformation économique » au titre de l'IDA19. Plus précisément, l'IDA pourrait donner une impulsion considérable à la construction d'une économie numérique dans les pays à faible revenu grâce à un cadre politique accordant la priorité à la préparation au numérique ainsi qu'à un appui financier visant les éléments constitutifs de l'économie numérique. Nous considérons l'engagement récent du Groupe de la Banque mondiale en faveur du double accès au haut débit en Afrique comme une étape cruciale dans cette direction.
- iii) Élaborer une stratégie du Groupe de la Banque mondiale pour la transformation économique et mettre en place un mécanisme institutionnel clair pour soutenir sa mise

en œuvre. Nous appelons à une stratégie du Groupe de la Banque mondiale sur la transformation économique afin d'assurer une mise en œuvre efficace et la réalisation rapide des résultats en matière de développement, comme nous l'avons fait pour le changement climatique et le genre. Dans la mesure où les composantes essentielles de ce thème se retrouvent sous différents secteurs ou « pratiques mondiales », nous estimons que la Banque devrait réorganiser et institutionnaliser davantage ce thème pour en assurer la continuité et dégager des lignes de responsabilité claires.

- iv) Renforcer l'analyse visant à éclairer les interventions pertinentes pour la transformation économique. La nécessité de constamment actualiser notre compréhension du processus de transformation économique est un impératif, car les théories sous-jacentes de la croissance économique et du changement structurel ne correspondent pas nécessairement aux réalités d'aujourd'hui. Les connaissances tirées des analyses devraient aider les décideurs à mettre en place systématiquement des interventions réalistes pour relancer la transformation économique de leurs économies dans le secteur privé. Elles devraient également aider la communauté internationale à intensifier les efforts autour du thème spécial « Emplois et transformation économique » du Groupe de la Banque mondiale, permettant ainsi à l'IDA de traduire son cadre conceptuel en un programme de travail opérationnel bien défini.
- v) Tirer parti de la stratégie d'assistance à l'intégration et à la coopération régionales de l'Afrique en vue d'adopter une approche régionale et favoriser les partenariats. La réussite de la mise en œuvre du thème spécial « Emplois et transformation économique », en particulier en Afrique, repose sur les progrès à réaliser pour soutenir la transformation de l'Afrique au niveau régional. Nous invitons l'IDA à tirer parti de la dynamique politique créée par l'Accord sur la zone de libre-échange continentale. Compte tenu de la taille modeste des économies africaines et de la faiblesse des liens qui les unissent, une approche régionale pourra être efficace et accroître l'aide fournie dans le cadre de ce thème spécial. Nous estimons également qu'il serait utile de nouer des partenariats étroits avec d'autres organisations telles que la Banque africaine de développement et des initiatives telles que le Pacte avec l'Afrique.

Atelier « Emploi et transformation économique en Afrique »

En réponse à la requête pour une plus grande transformation structurelle, exprimée par les représentants des pays africains emprunteurs de l'Association internationale de développement (IDA) à la revue à mi-parcours en Novembre 2018, un atelier sur le thème « *emploi et transformation économique en Afrique* » a été organisé conjointement par la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et la Banque Mondiale à Addis Abeba le 5 mars 2019. Outre les Ministres du Niger, du Ghana, et de la Sierra Leone, représentants les pays emprunteurs de l'IDA, la table ronde a vu la participation des représentants des pays donateurs, des experts des deux institutions, des représentants des Bureaux des Administrateurs à la Banque Mondiale ainsi que ceux du secteur privé africain. L'atelier visait à approfondir le dialogue sur l'impératif de la création d'emplois et la transformation économique en Afrique et un meilleur ciblage des investissements vers des activités plus productives et créatrices d'emplois.



Participants à l'atelier

Au cours de l'atelier, l'industrialisation a été unanimement reconnue comme moyen efficace et durable d'œuvrer à la transformation économique du continent. Les discussions ont conclu que c'était la seule option viable, contrairement à certaines idées reçues selon lesquelles il est trop tard pour industrialiser l'Afrique ou que l'Afrique est en voie de désindustrialisation. Les participants ont relevé que certains pays ont même fait des progrès notables dans ce sens en créant des parcs industriels orientés vers l'exportation ou encore en adoptant des politiques qui favorisent le développement de leurs industries manufacturières. L'exemple de l'Éthiopie a été cité comme preuve que l'industrialisation est encore possible en Afrique.

Les éléments suivants ont émergé à la fin des travaux et pourraient faire partie du ciblage des engagements stratégiques de la Banque mondiale dans le cadre du nouveau cycle de l'IDA 19.

1. L'importance d'une intégration effective de l'Afrique dans les chaînes de valeurs mondiales compte tenu de leur incidence économique directe sur la valeur ajoutée, l'emploi et les revenus.

Le défi fondamental est de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies qui s'attaquent aux principaux obstacles à l'intégration dans les chaînes de valeurs mondiales. La réponse se trouve entre autres dans les investissements pour soutenir i) le développement des entreprises manufacturières ; ii) la création d'espaces concurrentiels comme les zones franches industrielles ; iii) le renforcement des services de transport, de réseau routier, de chemin de fer, des installations portuaires et de transit ; et iv) la facilitation des échanges commerciaux au niveau régional. Ils estiment que le lancement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) offre au continent l'opportunité de mettre en place des stratégies axées sur le développement des chaînes de valeurs régionales en vue d'étendre la taille des marchés et de créer des emplois.

2. La nécessité d'une transformation numérique de l'Afrique comme l'un des principaux moteurs de la croissance à long terme grâce à son impact sur le processus de production et son potentiel en termes de création d'emplois.

Les participants ont estimé que la transformation numérique a le potentiel d'apporter plus d'efficacité, de transparence et de performance dans la conduite des affaires publiques, en particulier en termes de gestion des finances publiques, de la mobilisation des recettes nationales et du système de passation des marchés publics. La Banque mondiale à travers l'IDA a été interpellée pour être stratégique quant à la façon

d'utiliser la technologie et le numérique pour accélérer la transformation économique et la création d'emplois en Afrique. À cet égard, certaines initiatives telles le « Africa Moonshot » ou encore le « GOVTECH » ont été hautement appréciées. Les Participants ont cependant requis un meilleur recentrage sur les infrastructures numériques pour rendre l'accès à Internet abordable pour tous et améliorer la pénétration de la large bande et ainsi que l'accès à l'énergie. Une approche régionale et programmatique permettrait de débloquer le potentiel des espaces économiques.

3. L'importance du capital humain et des investissements dans le capital humain en tant que facteurs directement liés à la croissance et à la productivité.

À cet effet, les représentants des pays africains ont également reconnu l'urgence de recalibrer les systèmes éducatifs pour répondre aux besoins futurs du marché de l'emploi, tout en mettant un accent particulier sur le l'enseignement technique, la formation professionnelle et le soutien à l'apprentissage continu des adultes. La Banque mondiale ainsi que les autres partenaires en développement ont un rôle pertinent à jouer, en particulier en soutenant les pays avec des investissements financiers et des analyses, mais surtout des approches audacieuses et ambitieuses pour traiter avec succès les défis de développement du capital humain.

4. La nécessité d'accroître la productivité agricole pour stimuler la transformation économique et accélérer l'intégration dans les chaînes de valeurs mondiales.

En effet, les études ont montré que la demande pour les produits alimentaires sont croissants dans le monde et que l'industrie agroalimentaire regorge de potentiel en termes de création d'emploi. Le principal défi pour les pays africains est de connecter les petits producteurs agricoles, majoritaires dans ce secteur en Afrique, aux marchés intérieurs et extérieurs.



Une vue des travaux de l'atelier

Les participants ont appelé la Banque Mondiale à élever son niveau d'ambition et à réaliser plus d'opérations concrètes sur le terrain pour un meilleur impact sur la vie des populations. La transformation économique de l'Afrique requiert des actions audacieuses et innovantes mais surtout des investissements importants sur le long terme. L'IDA doit également renforcer son engagement auprès du secteur privé africain, en se servant de ses ressources comme catalyseur pour mobiliser davantage de capitaux privés et collaborer avec les pays pour identifier et mettre en œuvre un portefeuille de projets transformateurs.

DANS LE CADRE DE LA PROBLÉMATIQUE DE L'EMPLOI ET DE LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE, L'ADMINISTRATEUR A PRIS PART AU SOMMET DE L'UNION EUROPÉENNE-AFRIQUE SUR LES PME POUR APPELER L'UNION EUROPÉENNE À SOUTENIR MASSIVEMENT LES PME AFRICAINES.

ALLOCUTION DE L'ADMINISTRATEUR JEAN-CLAUDE TCHATCHOUANG À L'OCCASION DU SOMMET DE L'UNION EUROPÉENNE-AFRIQUE SUR LES PME.

BRUXELLES, LE 21 MARS 2019

C'est un grand honneur et un privilège pour moi d'être ici aujourd'hui à ce sommet organisé par les partenaires importants de l'UE et d'Afrique sur les petites et moyennes entreprises (PME).

Je voudrais remercier tous les orateurs principaux, les membres du jury et distingués invités pour leur participation. Je remercie tout particulièrement le Secrétaire Général de la Confédération des PME, Mr Walter GRUPP pour son aimable invitation et Mario OHAVEN pour son leadership exemplaire en tant que président des entrepreneurs européens.

Je félicite tous les membres de la confédération pour le bon travail, et pour l'engagement et la collaboration pour favoriser le partenariat entre l'UE et l'Afrique. J'invite les participants de l'Afrique à saisir cette occasion pour renforcer les relations d'affaires, échanger des idées sur les meilleures pratiques et politiques qui existent pour porter leurs activités à un niveau supérieur.

Le thème de mon allocution est : libérer le potentiel des PME en Afrique subsaharienne : défis et opportunités. Mon intervention sera articulée autour des quatre points suivants : i) une vue d'ensemble ; ii) Pourquoi les PME sont importantes pour une croissance inclusive en Afrique subsaharienne ; iii) les cinq éléments de l'agenda des PME ; et iv) ce qui est nécessaire pour faire de l'agenda des PME un succès.

1. LA VUE D'ENSEMBLE

Alors que la pauvreté mondiale a baissé à 10 % de la population mondiale en 2015, plus de 700 millions de personnes vivent encore avec moins de 1,90 \$ par personne et par jour (le seuil de pauvreté). D'autre part, bien que plus de 1,1 milliard de personnes ont été affranchi de l'extrême pauvreté au cours des 25 dernières années, le rythme de réduction de la pauvreté varie considérablement selon les régions. Le niveau de pauvreté en Afrique subsaharienne (ASS) demeure élevé, avec près de 41 % de personne vivant en dessous du seuil international de pauvreté ; ce qui représente en fait plus de la moitié des pauvres du monde.

2. POURQUOI LES PME COMPTENT POUR UNE CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE ?

Comme vous le savez sans doute, l'Afrique subsaharienne a connu des taux de croissance élevés autour de 5 % entre 2010-2015 et une augmentation de son PIB de près de la moitié. Les perspectives de croissance sont encore bonnes, l'économie africaine devrait croître d'environ 4 % cette année. Bien que plus faible, ce taux est beaucoup plus élevé que celui de certains continents développés.

Malheureusement, cette croissance n'a pas permis d'éradiquer la pauvreté et près du quart de la population vit encore dans la pauvreté. Les PME de l'Afrique sont essentielles à la croissance, à l'emploi et à la réduction de la pauvreté.

En Afrique, environ 75 millions des 200 millions de jeunes, âgés de 15-24 ans, sont à la recherche d'un emploi. Les statistiques de la Banque mondiale indiquent qu'environ 600 millions d'emplois seront nécessaires au cours des 15 prochaines années juste pour maintenir l'emploi à son niveau actuel. Par ailleurs, selon le FMI « d'ici 2035, le nombre d'Africains qui vont rejoindre la population active (15-64 ans) dépassera le nombre de jeunes dans le reste du monde. » Vu sous cet angle, il est urgent de répondre à la croissance démographique et à la réduction du nombre d'emplois.

Les PME sont à base de la plupart des emplois créés en Afrique subsaharienne. Le Forum économique mondial a relevé que, en 2015, les PME ont généré une moyenne de 80 % des emplois dans la région. Ils constituent un puissant moyen pour inclure les femmes et les jeunes dans l'économie.

En Afrique subsaharienne, les PME représentent 95 % des entreprises de la région, contribuent environ à 50 % du PIB et à 60 % de l'emploi total. Ils sont l'épine dorsale, le cœur et les poumons des économies africaines.

Par conséquent, soutenir la croissance et la productivité des PME peut contribuer à réduire la pauvreté en relevant la quantité et la qualité des emplois et les niveaux de revenus des travailleurs et à assurer une croissance inclusive à tous les segments de la société.

3. MES CINQ ÉLÉMENTS DE L'AGENDA DES PME

A. Une législation intelligente pour les PME

Les gouvernements africains doivent développer une législation intelligente pour les PME. La réduction des formalités administratives et de la bureaucratie devrait être une priorité pour les pays du continent. Rendre les administrations publiques à même de répondre aux besoins des PME peut apporter une contribution majeure à leur croissance. Les éléments de cette législation intelligente pourraient inclure une charte des petites entreprises, des charges administratives plus légères lors de l'accès aux marchés publics et des obligations d'information financière simplifiées.

B. Améliorer l'environnement des affaires

Lorsque l'environnement économique est faible, les PME ne peuvent pas prospérer. Le Rapport *Doing Business* 2017 de la Banque mondiale indique que les économies de la région Afrique subsaharienne ont en moyenne les réglementations les moins favorables aux entreprises. Les raisons pour lesquelles la plupart des entreprises choisissent de rester dans l'informel sont les contraintes des règlements liés à la participation du secteur privé formel, la corruption et la lourdeur de la fiscalité. Le processus pour démarrer officiellement une entreprise, est l'étape la plus dur à laquelle la plupart des entrepreneurs font face.

La Banque mondiale, la SFI en particulier, travaille en étroite collaboration avec les gouvernements et les institutions régionales pour améliorer le climat des affaires pour les entreprises et les PME. Cela fonctionne bien puisque les pays améliorent leur climat d'affaires. Permettez-moi de vous donner quelques chiffres. Dans le dernier rapport *Doing Business* 2019, Maurice est classé 20^{ème} ; le Rwanda 29^{ème} (avant l'Espagne 30^{ème}, la France 32^{ème} et le Japon 39^{ème}). Le Kenya est classé 61^{ème} (avant le Luxembourg 66^{ème}). Grâce à des réformes audacieuses, Djibouti est parmi les 100 meilleurs pays pour l'environnement des affaires.

Une grande partie des réformes faites l'année dernière a été focalisée sur les domaines du commerce transfrontalier et le démarrage d'une entreprise, avec 15 réformes chacune, suivies de l'octroi de permis de construction, où 14 réformes ont représenté 64 % des 22 réformes enregistrées dans ce domaine au niveau mondial.

La SFI travaille également avec les institutions régionales. Une récente évaluation de l'Organisation a montré que la faiblesse de l'offre d'énergie est aussi une grande contrainte, bien qu'étant un facteur important pour le fonctionnement et l'efficacité des coûts des PME. Le manque d'électricité ou d'une offre adéquate d'énergie signifie que les entreprises ne peuvent pas fonctionner en pleine capacité, ou que leurs opérations sont très coûteuses. Malheureusement, l'Afrique est le seul continent où l'électricité reste un obstacle majeur à la croissance des entreprises.

C. Accroître l'accès aux marchés et construire la chaîne de valeur locale.

La connexion des PME aux chaînes de valeur en les reliant aux grandes entreprises et filiales opérant dans leurs pays devrait faire partie de toute stratégie de PME des gouvernements. Ces connexions permettent de créer des marchés stables pour les biens et services produits par les petits fournisseurs. Elles offrent un contact avec l'innovation technologique et un accès aisé à de nouvelles compétences et à des sources de financements alternatifs.

Une infrastructure adéquate est une exigence fondamentale pour une intégration efficace de la chaîne de valeur. Une autre exigence concerne les politiques orientées vers la création d'un environnement général sain pour les affaires. Ceux-ci comprennent, entre autres, un commerce cohérent, l'investissement, les politiques fiscales et de la concurrence, la réglementation du marché du travail, les droits de propriété intellectuelle, l'accès à la terre.

D. Accroître l'accès au financement, ce qui est un sérieux défi pour beaucoup.

L'accès au financement reste le plus grand défi pour les PME. La plupart des micros et petites entreprises comptent uniquement sur les microfinancements, les prêts personnels et les usagers. Étant donné les difficultés associées à l'entrée dans le secteur formel, la plupart des PME qui restent dans le secteur informel n'auront pas accès aux circuits du gouvernement et à des lignes de crédits. Compte tenu des difficultés que rencontrent les PME du secteur privé formel, il n'y a pas de réelle incitation à la formalisation pour ceux qui restent dans le secteur informel et pour les entrepreneurs en herbe. Le rapport 2007 de la Banque mondiale sur le thème « Mettre la Finance au service de l'Afrique » a constaté qu'il existe effectivement une corrélation entre l'accès au crédit privé et le PIB par habitant.

Rajan & Gleacher (2007) ont constaté que « la disponibilité du financement externe est positivement associée au nombre de start-ups, un indicateur important de l'esprit d'entreprise, ainsi qu'avec le dynamisme et l'innovation ... le financement est également nécessaire pour que les entreprises existantes puissent exploiter la croissance et les opportunités d'investissement pour atteindre une plus grande taille d'équilibre ». Comparés aux pays de l'OCDE et aux pays d'Asie centrale, il y a peu d'enthousiasme de la part des banques africaines à octroyer des crédits. Il est également constaté qu'il existe une plus forte corrélation entre les investissements dans le secteur privé et la croissance du PIB qu'entre celle-ci et les investissements dans le secteur public. Un système financier qui fonctionne joue un rôle fondamental dans la croissance des entreprises, dans la croissance économique et par conséquent dans la réduction de la pauvreté.

Les marchés financiers ont souvent failli à fournir aux PME le financement dont elles ont besoin. Des progrès ont été réalisés au cours de ces dernières années dans l'amélioration de la disponibilité du financement et du crédit pour les PME grâce à l'octroi de prêts, de garanties et de capital-risque. Mais nous avons encore un long chemin à parcourir.

E. Le cinquième pilier concerne les capacités et les compétences en entrepreneuriat et en gestion.

Le manque de compétences adéquates et la capacité sont un autre défi majeur auquel de nombreuses PME sont confrontées.

Les compétences entrepreneuriales comprennent la créativité, l'esprit d'initiative, l'aptitude à résoudre les problèmes, la capacité de mobilisation des ressources et les connaissances financières et technologiques. Ces compétences permettent aux entrepreneurs et aux employés d'entreprise de provoquer et de s'adapter au changement. Elles peuvent être mise au point par une éducation à l'entrepreneuriat et une formation qui mettent l'accent sur la promotion de l'esprit d'entreprise.

Les écoles, les établissements d'enseignement professionnel et supérieur développent de plus en plus ces compétences chez les étudiants en enrichissant leurs programmes d'études avec des cours de formation dédiés à l'entrepreneuriat, soit sous forme de modules autonomes ou des enseignements intégrés dans les programmes. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation axées sur la solution des problèmes sont particulièrement efficaces.

Les principales priorités de la politique publique comprennent l'introduction d'une approche progressive à l'éducation à l'entrepreneuriat sur la durée de vie de l'étudiant, une formation spécialisée des formateurs à l'entrepreneuriat, et la mise à disposition des supports adéquats pour les enseignants, ainsi que le renforcement du soutien pour le démarrage des entreprises dans les établissements d'enseignement professionnel et supérieur, y compris les liens entre les établissements d'enseignement et les organismes de soutien aux entreprises.

4. QU'EST-CE QUI EST NÉCESSAIRE POUR LE SUCCÈS DE L'AGENDA DES PME

A. Approche globale

Les défis exigent une approche globale et intégrée du développement des PME, qui traite de la multiplicité et de l'interaction des facteurs qui sous-tendent la croissance et la compétitivité des PME. Ils impliquent également la nécessité pour les pays de formuler des stratégies de développement des PME qui tiennent compte du rôle du secteur privé et celui de l'Etat, ainsi que de l'interaction entre eux.

Pour avoir une utilité et un impact maximal, il est urgent d'adopter un cadre de politique cohérent. L'expérience a montré que, en l'absence d'un environnement de politique cohérent, une approche fragmentaire n'aura que peu ou pas d'impact sur les secteurs des PME.

B. partenariat

Le Groupe de la Banque mondiale a été impliqué dans le soutien aux PME depuis longtemps. Ce soutien est aligné sur le programme des Nations Unies en faveur du financement du développement, ainsi que sur la réalisation des objectifs jumeaux du Groupe de la Banque mondiale. Cependant, la réalisation des objectifs de développement durable dans un contexte de fragilité, de conflits et de généralisation de l'extrême pauvreté, appelle à un partenariat plus étroit.

Il y a de plus en plus d'offres de partenariat de la part des partenaires de développement plus enclins à se compléter et à se renforcer les uns les autres dans leurs initiatives de partenariat avec les PME. Ces partenaires sont des organisations multilatérales telles que les Nations Unies, les donateurs d'aide étrangère bilatérale tels que le Département du gouvernement britannique pour le développement international (DFID) et l'Agence américaine pour le développement international (USAID), ainsi que les banques multilatérales de développement telles que la Banque mondiale et la Banque africaine de développement. En outre, il existe un grand nombre d'organisations non gouvernementales, y compris des fondations privées telles que la Fondation Elemulu, des associations de PME et des départements gouvernementaux, avec des ressources pour faciliter les partenariats entre les entreprises multinationales et les PME.

C. Ambition (audace)

Nous devons faire preuve d'audace et élever notre niveau d'ambition pour les PME africaines. Le Président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker a déclaré lors du Forum Afrique-Europe de haut niveau organisé à Vienne, conjointement par la présidence autrichienne de l'UE, notamment par le chancelier autrichien Sebastian KURZ, et S.E. Paul KAGAME, Président du Rwanda et Président de l'Union africaine pour 2018, je cite « *L'Europe et l'Afrique partagent une longue histoire et un avenir prometteur. Voilà pourquoi j'ai proposé une nouvelle alliance Afrique-Europe pour un investissement durable et pour l'emploi, afin d'attirer aussi bien les investissements européens qu'africains pour créer 10 millions d'emplois en Afrique au cours des cinq prochaines années. Traduisant les mots en actions, nous avons déjà pris une série de mesures visant à donner vie à nos ambitions* ». Fin de citation.

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'espoir que durant ce sommet, vous serez en mesure d'identifier les programmes communs et de renforcer la coopération entre les PME de l'UE et d'Afrique.

Au niveau du Groupe de la Banque mondiale, nous continuerons de réunir les différentes formes de soutien technique et financier, en collaboration avec les secteurs public et privé, pour soutenir l'intégration des PME dans les chaînes de valeur nationales, régionales et mondiales. Je me réjouis d'être un partenaire de cet important programme. Je me réjouis à l'avance des discussions fructueuses que nous allons avoir.

Merci beaucoup pour votre attention.

STRATÉGIE DE LA BANQUE MONDIALE POUR L'AFRIQUE

Le 7 mars 2019, le Vice-Président de la Région Afrique, M. Hafez GHANEM, a présenté au Conseil d'administration du Groupe de la Banque mondiale la revue annuelle de la stratégie pour la région Afrique pour 2019 intitulée « Éradiquer la pauvreté et promouvoir la prospérité partagée en Afrique ».

Dans cette présentation, la direction a indiqué que des changements sont en train de s'opérer en Afrique car : les indicateurs sociaux s'améliorent (8 pays ont atteint une réduction de 60 % dans leur taux de mortalité maternelle depuis 1990, le nombre estimé de décès dus au paludisme dans la région a diminué de près de 50 % entre 2000 et 2015, les pays africains ont réduit leur fécondité de plus de 50 % depuis 1970) ; l'inclusion financière s'améliore (la région abrite les huit économies où plus de 20 % des adultes utilisent un compte d'argent mobile (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gabon, Kenya, Sénégal, Tanzanie, Ouganda et Zimbabwe) ; les institutions et l'inclusion s'améliorent (les pays africains figurent parmi les 10 premiers réformateurs mondiaux du *Doing Business* en 2019, à savoir Djibouti, le Togo, le Kenya, la Côte d'Ivoire et le Rwanda) ; et le taux d'accès au cellulaire mobile en Afrique a augmenté rapidement, passant de 27 % en 2010 à 45 % en 2017.

La direction a également mis en exergue les principaux défis auxquels l'Afrique est confrontée. Le score moyen de l'indice du capital humain du continent se situe à seulement 0,4. Seuls 2 pays africains se situent au-dessus de la moyenne mondiale de l'indice du capital humain (Maurice et Seychelles). L'accès à l'électricité est supérieur à 75 % dans seulement 7 pays, et inférieur à 25 % dans 13 pays. L'Afrique est en outre confrontée à des défis mondiaux croissants. La croissance économique mondiale devrait ralentir, passant de 3 % en 2018 à 2,9 % en 2019. Les prix des produits de base restent volatiles et ont pour la plupart reculé au second semestre de 2018, en raison d'une croissance mondiale plus lente que prévue. Le resserrement des conditions financières mondiales, en particulier dans les marchés émergents et les pays à faible revenu, augmente les coûts d'emprunt. Malgré ces défis, la direction est optimiste quant aux opportunités qui existent dans la région pour améliorer le capital humain afin de promouvoir la transformation économique et la création d'emplois. Le secteur privé offre également d'énormes possibilités de création d'emplois et d'activités économiques aux jeunes. L'instauration de l'Accord de libre-échange continental de

l'Afrique offre également l'opportunité d'accélérer le rythme de mise en œuvre des réformes pour renforcer l'intégration économique et régionale dans la région.

En 2019, le Groupe de la Banque mondiale poursuivra trois priorités stratégiques en Afrique : i) promouvoir une croissance durable et inclusive et la stabilité macroéconomique, lutter contre la corruption, transformer l'économie numérique et maximiser les financements privés ; ii) renforcer le capital humain en autonomisant les femmes, en réduisant la mortalité et le retard de croissance chez les enfants et en améliorant la couverture et la qualité de l'éducation, de la santé et de la protection sociale ; et iii) renforcer la résilience face à la fragilité et au changement climatique. Ces priorités stratégiques seront reflétées dans les stratégies du Groupe de la Banque mondiale dans chaque pays. Dans le cadre de la mise en œuvre de ces priorités stratégiques, le Groupe de la Banque mondiale travaillera comme un seul groupe, soutiendra tous les pays membres, adoptera une approche régionale, collaborera avec des partenaires et renforcera les capacités et le partage des connaissances.

Pour promouvoir une croissance durable et inclusive, l'Afrique aura besoin de 60 à 80 milliards de dollars américains d'investissements sur 10 ans pour amorcer sa transformation numérique. La Banque mondiale soutiendra les efforts de l'Afrique à travers sa nouvelle initiative *Africa Digital Moonshot*. Cette initiative vise à faire en sorte que chaque particulier, entreprise et gouvernement africain soit connecté au numérique. Pour renforcer le capital humain, la Banque mondiale aidera les pays africains à améliorer l'accès à l'éducation et à l'apprentissage, et réduire le retard de croissance et la mortalité infantiles étendre la couverture des filets sociaux, à améliorer les services de santé et donner aux femmes les moyens de contrôler leur fécondité et d'améliorer leur productivité. Pour renforcer la résilience face à la fragilité et au changement climatique, la Banque mondiale appuiera les régions du Sahel et de la Corne de l'Afrique par le biais d'approches multisectorielles et spatiales complétées par un travail analytique, une évaluation des risques et de la résilience, et le renforcement du lien entre les activités humanitaires et celles de développement afin de prévenir les crises prolongées et les conflits violents, et soutenir les mesures d'adaptation et d'atténuation au changement climatique.

Notre bureau s'est félicité de l'adoption de ces priorités stratégiques pour l'Afrique et a demandé à la Banque mondiale de définir une approche visant à aider au développement des industries manufacturières et agroalimentaires sur le continent, afin de créer des emplois et de promouvoir la transformation économique. En particulier, nous avons exhorté la Banque mondiale à aider les pays africains à combler le déficit d'infrastructure d'énergie et à soutenir

la création de zones franches économiques et de parcs industriels. Nous avons également exhorté la Banque mondiale à définir une stratégie de soutien de la BIRD aux pays à revenu intermédiaires africains, pour mieux répondre à leurs besoins spécifiques de financement. Nous avons enfin réitéré la nécessité de poursuivre les efforts pour améliorer la qualité du portefeuille des opérations de la Banque mondiale en Afrique.

AMBITIONS POUR L'AFRIQUE À L'HORIZON 2023 POUR INFORMER LES CADRES DE PARTENARIAT DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

CROISSANCE ET PAUVRETÉ

- Réduire le taux de pauvreté de 41 % à 28 %
- Réduire l'effectif des populations pauvres de 413 millions à 350 millions
- Augmenter le taux de croissance de 2,7 % to 7,3 %

MAXIMISER LA FINANCE POUR DÉVELOPPEMENT

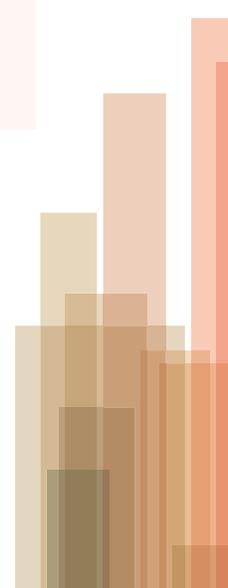
- Augmenter l'investissement direct étranger de 1,45 % du PIB à 4 %
- Augmenter la formation brute de capital fixe de 19,5 % du PIB à 25 %
- Augmenter le crédit intérieur au privé de 45 % du PIB à 55 %

DIGITAL MOONSHOT

- Augmenter le pourcentage de la population avec une connexion à la large bande de 23 % à 58 %
- Augmenter le pourcentage des adultes utilisant les paiements numériques de 35 % à 55 %

CAPITAL HUMAIN

- Augmenter le taux d'achèvement du 1^{er} cycle du secondaire de 43,3 % à 54,3 %
- Malnutrition : réduire le nombre d'enfant de moins de 5 ans malnutris de 31,6 % à 25,8 %
- Réduire le nombre d'accouchement pour 1 000 femmes de 15-19 ans de 101 to 83,3



RELATIONS DU BUREAU AVEC NOS PAYS

Bénin – Accélération de la croissance

Visite d'une délégation Béninoise à la Banque mondiale

Une délégation de la Banque mondiale conduite par le Ministre d'État chargé de la planification du développement, Abdoulaye BIO-TCHANE, a rendu visite à la Banque mondiale, les 7 et 8 février 2019. La délégation comprenait également le Ministre de l'agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, M. Gaston DOSSOUHOUI.

Cette mission avait deux objectifs : i) d'examiner avec la Banque mondiale les stratégies de mobilisation des ressources complémentaires pour combler le gap de financement pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) ; et ii) de discuter du concours de la Banque mondiale dans le secteur agricole.

La délégation a discuté de ces deux points avec le Vice-Président de la Banque mondiale pour la Région Afrique, M. Hafez GHANEM. Ce dernier était entouré pour la circonstance de l'ensemble de ses collaborateurs travaillant sur le Bénin, notamment le Directeur des opérations, M. Pierre LAPORTE et la Représentante Résidente de la Banque mondiale, M^{me} Katrina CHARKEY.

Les discussions sur le gap de financement des ODD ont permis à la délégation de présenter les résultats des travaux effectués par le Bénin pour évaluer le coût des actions nécessaires pour l'atteinte de ces objectifs en 2030 ainsi que le gap de financement qui en résulte. Les deux parties ont convenu de travailler ensemble à la mobilisation des ressources permettant de combler ce gap, notamment par l'organisation d'une série de tables rondes sectorielles des partenaires au développement.

Les discussions sur le financement de l'agriculture béninoise ont porté essentiellement sur l'appui que la Banque mondiale pourrait apporter au Bénin dans le cadre du développement de nouvelles filières agricoles notamment autour du riz, de la noix de cajou et de l'ananas, en s'inspirant de l'expérience du coton qui présente aujourd'hui de très bons résultats.

Coopération entre le Bénin et la Banque mondiale

Les relations entre la Banque mondiale et le Bénin se portent bien. À la faveur de la reconstitution record des ressources au titre de l'IDA18 et des performances notamment au niveau de la gouvernance économique du Bénin, critère essentiel de la répartition des ressources entre les pays, l'enveloppe attribuée au Bénin a plus que doublé par rapport à celle qui a été mise à sa disposition au titre de l'IDA17 pour se situer à 482 millions de dollars US. Le portefeuille de la Banque au Bénin comporte 12 projets nationaux représentant un engagement total de 735,31 millions de dollars.

Le nouveau cadre de partenariat du Groupe de la Banque mondiale avec le Bénin pour la période 2018-2023 est destiné à accompagner le Bénin dans la poursuite des objectifs de développement définis dans le Programme d'action du gouvernement (PAG) 2016-2021.

Ce cadre de partenariat soutient les efforts du Bénin pour relever son niveau de développement économique et de bien-être social. Il cible des résultats à fort impact et aide à exploiter les synergies au sein du Groupe de la Banque mondiale en utilisant au mieux les initiatives spéciales actuelles, en maximisant les financements au service du développement et en collaborant avec d'autres institutions internationales pour mettre à profit leurs avantages comparatifs respectifs.

Le nouveau cadre de partenariat-pays s'articule autour de trois axes principaux suivants : i) la transformation structurelle pour accroître la compétitivité et la productivité ; ii) le renforcement du capital humain et iii) l'amélioration de la résilience et la réduction de la vulnérabilité aux catastrophes et aux changements climatiques.

Évolution récente de la situation économique

L'économie béninoise dépend fortement du commerce informel de réexportation et de transit avec le Nigéria (qui représente environ 20 % du PIB) ainsi que de l'agriculture. La croissance s'est accélérée pour passer de 5,6 % en 2017 à 6,0 % en 2018 (soit un taux de croissance du PIB par habitant de 3,1%), grâce au dynamisme de l'activité portuaire et à la bonne santé du secteur agricole soutenue par une production record de coton et une diversification naissante des filières. La croissance a en outre été tirée par une hausse des investissements

publics (principalement dans les infrastructures) et par la performance du secteur des services. Le taux d'inflation s'est accéléré pour s'établir à 2,3 % en 2018 (contre 0,1 % en 2017 et -0,8 % en 2016), notamment en raison de l'augmentation des prix des produits alimentaires. Le déficit budgétaire global

(base engagements, dons inclus) est passé de 5,9 % du PIB à 4,7 % du PIB. En revanche, le ratio de la dette au PIB est passé de 54,2 % en 2017 à 54,4 % en 2018 en raison d'une augmentation de la dette intérieure.

INTERVIEW DU MINISTRE D'ÉTAT ABDOULAYE BIO-TCHANE

Bulletin du Bureau de l'Administrateur (BBA) : Monsieur le Ministre d'État, Bonjour. Nous voulons profiter de votre présence ici à Washington pour aborder avec vous le développement économique du Bénin et l'état de la coopération entre votre pays et la Banque mondiale. Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, pouvez-vous nous dire l'objet de votre visite à la Banque mondiale ?

M. Le Ministre d'État Abdoulaye BIO-TCHANE (ABT) : Permettez-moi tout d'abord de remercier le Bureau de l'Administrateur du Groupe Afrique II à la Banque mondiale dont l'assistance a contribué à la réussite de cette mission. Le Bénin fait partie des 5 pays retenus par le FMI pour faire le costing, c'est-à-dire, estimer le coût de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030. Les quatre autres pays sont le Rwanda, l'Indonésie, le Guatemala et le Vietnam. Cet exercice est maintenant achevé dans notre pays. Il en ressort que les ressources dont dispose le Bénin, ne sont pas suffisantes pour financer les ODD. Il y a un gap de financement à combler. Nous avons naturellement pensé qu'il fallait se tourner vers la Banque mondiale dont le pouvoir de mobilisation des partenaires au développement est connu de tous.



Abdoulaye BIO-TCHANE, Ministre d'État chargé du Plan et du Développement du Bénin

BBA : Depuis 2016 le Bénin montre un regain de dynamisme en matière de développement. Ce dynamisme est basé sur la mise en œuvre du Programme d'Action du Gouvernement (PAG) 2016-2021, dénommé le « Bénin Révélé ». Quels sont les piliers de ce programme ?

ABT : Le PAG se décline à travers des réformes, des projets phares et des projets sectoriels planifiés sur la période 2016-2021. Il est l'instrument principal de pilotage de l'action gouvernementale et sert pour la programmation des activités des ministères ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre du Budget de l'État. Le Gouvernement a retenu de fonder ses actions au cours du quinquennat sur trois (3) piliers, déclinés en sept (7) axes stratégiques.

Le **premier** pilier porte sur la consolidation de la démocratie, de l'État de droit et la bonne gouvernance. Ce pilier comporte deux axes à savoir, le renforcement des bases de la démocratie et de l'État de droit, et l'amélioration de la gouvernance. Le **deuxième** pilier porte sur la transformation structurelle de l'économie et comporte trois axes dont l'assainissement du cadre macroéconomique et le maintien de la stabilité, l'amélioration de la croissance économique, et le redressement des performances de l'éducation. Enfin, le **troisième** pilier vise l'amélioration des conditions de vie des populations. Ce pilier comporte le renforcement des services sociaux de base et de la protection sociale, et le développement équilibré et durable de l'espace national.

BBA : À mi-parcours, quel bilan faites-vous de la mise en œuvre de ce programme ?

ABT : Le Bénin a fait beaucoup d'efforts dans la promotion de la bonne gouvernance notamment en ce qui concerne la modernisation des procédures de recouvrement des impôts, le renforcement des procédures de contrôle fiscal et la réorganisation de l'administration fiscale. La lutte en cours contre la corruption et l'assainissement des finances publiques ont été pour beaucoup dans l'amélioration du climat des affaires. La bonne gouvernance étant le socle de l'investissement privé, le Bénin a depuis quelques mois regagné la confiance des partenaires étrangers et des investisseurs.

Sur le plan économique, le taux de croissance est passé de moins de 4 % à environ à 6 % depuis 2016 et les perspectives pour 2019-2021 tablent sur une croissance économique autour de 7 %. Le Bénin figure parmi les dix économies connaissant les plus forts taux de croissance en Afrique. Le cadre macroéconomique a été assaini. Le déficit budgétaire a été ramené à 4,7 % du PIB en 2018, contre 5,9 % en 2017 et 8,6 % en 2015, en raison d'une meilleure mobilisation des recettes et de la maîtrise des dépenses courantes. La mise en œuvre judicieuse de la politique monétaire commune au sein de l'Union Monétaire Ouest-Africaine nous permet de maintenir le taux d'inflation en deçà de 2 %.

Nous avons démarré la stratégie de promotion de plusieurs produits agricoles d'exportation non traditionnels – maïs, riz, noix de cajou, manioc et ananas – en exploitant le schéma en place pour la production de coton qui a donné des résultats probants.

Les réformes du secteur de l'électricité engagées en 2016 après l'arrivée de notre gouvernement au pouvoir a permis d'améliorer la gouvernance du secteur et de doubler la capacité installée qui atteindra bientôt les 500 MW. La question de la pénurie d'énergie électrique a été ainsi drastiquement résorbée avec la mise en place d'une capacité supplémentaire de 240 MW avec des solutions d'urgence qui ont permis de mettre fin aux délestages intempestifs. Le Bénin et le consortium d'entreprises danoises BWSC/MAN ont paraphé un contrat de construction d'une centrale thermique de 120 MW qui est implantée à Maria-Gleta. D'une enveloppe estimée à plus de 106 milliards FCFA, elle constitue la première étape de la construction du méga-complexe de 480 MW qui devrait permettre de réduire la dépendance énergétique du Bénin.

Nous avons démarré aussi un certain nombre de projets dans le cadre du développement du tourisme, de l'économie numérique, et de la modernisation des systèmes d'éducation. Des actions ont été conduites pour soutenir le développement du trafic du port de Cotonou, dont la gestion a été confiée en janvier 2018 à la société belge Port of Antwerp International. Le projet d'Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH), l'assurance maladie universelle, a démarré avec une phase pilote lancée en mars 2019. Au cours de cette année, elle devra couvrir environ un million de personnes. Des centres de soins palliatifs ont été construits à la fin 2018 et seront mis en service dans le courant de l'année 2019. La gratuité des interventions médicales sera étendue aux soins palliatifs, dans les cas de maladies mortelles.

Je suis convaincu que ces initiatives en cours dans le cadre de la mise en œuvre du PAG et bien d'autres, devraient donner au Bénin un nouveau visage dans la sous-région, en Afrique et dans le monde.

BBA : Comment se porte aujourd'hui la coopération entre la Banque mondiale et le Bénin ?

ABT : La coopération entre la Banque mondiale et le Bénin se porte bien. Comme vous le savez, la Banque mondiale appuie le Programme d'Action du Gouvernement du Bénin, à travers sa stratégie de partenariat avec le Bénin pour la période 2018-2023 pour favoriser la croissance économique, améliorer la fourniture de services essentiels, la gouvernance, le capital humain et les capacités institutionnelles. L'enveloppe du Bénin au titre de l'IDA18 a presque doublé par rapport à l'IDA 17, avec un montant de 482 millions de dollars. En outre, au titre des différents guichets de l'IDA18, le Bénin bénéficiera d'autres ressources dont le montant est estimé autour de 600 millions de dollars portant à plus d'un milliard de dollars l'appui que le Bénin recevra de l'IDA entre 2017 et 2020

Actuellement, le portefeuille de la Banque au Bénin comporte 12 projets nationaux représentant un engagement total de 735,31 millions de dollars auxquels s'ajoutent 11,83 millions de dollars provenant de deux fonds fiduciaires et quatre projets régionaux représentant 103 millions de dollars au total. Ces projets concernent les secteurs tels que le développement urbain, l'eau, le développement local et la protection sociale, l'environnement, les télécommunications, l'emploi des jeunes, la santé, la nutrition, le renforcement des capacités, l'énergie, et le transport régional.

En outre, la SFI a établi des partenariats avec des intermédiaires financiers pour améliorer l'accès aux financements pour les entreprises, aider les institutions financières à renforcer leurs capacités afin de développer ce secteur et stimuler l'activité. Elle appuie aussi le développement des infrastructures pour attirer les investissements dans les activités portuaires, le secteur de l'électricité et des télécommunications.

L'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) est également présente à nos côtés avec un portefeuille qui comprend trois investissements dans les secteurs du tourisme, des télécommunications et des services, qui totalisent des engagements bruts de 8.5 millions de dollars.

BBA : Vous avez rencontré le 7 février 2019, M. Hafez GHANEM, Vice-Président de la Banque mondiale pour la Région Afrique, pour discuter de la question du gap de financement pour l'atteinte des ODD. Pouvez-vous nous donner un aperçu général des conclusions de cette rencontre ?

ABT : Nous avons effectivement discuté avec le Vice-Président GHANEM, de la stratégie à mettre en place pour combler le gap de financement des programmes de développement permettant d'atteindre les ODD. Nous avons exploré un certain nombre de pistes que nous allons suivre ensemble pour mobiliser les ressources concernées, y compris l'organisation de tables rondes sectorielles. C'est pour moi l'occasion de saluer l'esprit d'ouverture de Hafez GHANEM que je connaissais lorsque j'étais au FMI. Les priorités qu'il a fixées à la région Afrique vont rencontrer, j'en suis sûr, le soutien de presque tous les pays membres.

BBA : Merci Monsieur le Ministre d'État.

ABT : Merci à vous.

Madagascar – Le nouveau départ

Visite de l'Administrateur à Madagascar

Du 25 au 27 février 2019, l'Administrateur Jean-Claude TCHATCHOUANG s'est rendu à Madagascar dans le cadre des consultations périodiques avec les autorités des pays qu'il représente au Conseil d'administration du Groupe de la Banque mondiale.

La délégation qu'il conduisait a eu des entretiens avec le Premier Ministre, S.E. Christian NTSAY, le Ministre de l'Économie et des Finances, M. Richard RANDRIAMANDRATO, le Gouverneur de la Banque Centrale de Madagascar, M. Alain RASOLOFONDRAIBE. Elle a également rencontré les représentants du secteur privé et effectué une visite d'un projet de filets sociaux financé par la Banque mondiale dans le district de Betafo.

Les entretiens ont permis de faire le tour d'horizon des besoins du pays en matière d'appui au développement économique et financier, et de la stratégie que l'Administrateur a mise en place pour mobiliser plus de ressources publiques et privées en faveur des pays qu'il représente.

Parmi les secteurs prioritaires sur lesquels les autorités mettent l'accent dans leur Initiative Émergence Madagascar (IEM) figurent l'électrification rurale, les infrastructures de transport et de télécommunication, l'utilisation de la technologie pour l'inclusion financière, l'amélioration du réseau bancaire et de l'accès à la finance, la démocratisation de l'accès à la technologie et à la connectivité, le soutien aux PME pour accroître la création d'emploi, et une plus grande décentralisation.



Poignée de main entre l'Administrateur et le Ministre de l'Économie et des Finances après leur rencontre.

Les autorités ont exprimé leurs attentes quant à l'appui de l'IEM par le Groupe de la Banque mondiale. Elles ont fait part de leur intention d'organiser des tables rondes sectorielles pour la mobilisation des ressources nécessaires au financement de l'IEM. Elles se sont engagées à poursuivre les réformes engagées, à améliorer la mobilisation des ressources intérieures et la qualité de la gouvernance.

Coopération entre Madagascar et la Banque mondiale

La coopération entre Madagascar et la Banque mondiale se porte bien. Le portefeuille de la Banque mondiale comprend 14 projets pour un montant total de 803 millions USD dont la moitié est non encore déboursée. L'enveloppe au titre de l'IDA19 s'élève à 1,339 million USD.



L'Administrateur et le Premier Ministre face à la presse après leur tête à tête.

Le document de diagnostic pays, récemment achevé par la Banque mondiale a mis en exergue les domaines nécessitant un appui. Il s'agit notamment de : i) l'amélioration de la gouvernance ; ii) le renforcement de la performance des finances publiques ; iii) l'amélioration des services publics ; iv) le financement d'investissement à impact élevé ; v) la mise en œuvre des réformes pour libérer le potentiel du secteur privé ; et vi) le renforcement du capital humain.

Évolution récente de la situation économique

Passant de 2,3 % en 2013 à environ 4,2 % en 2017, la croissance du PIB a constamment augmenté depuis 2013 et devrait s'établir à 5 % en 2018. Le secteur tertiaire est le principal levier de croissance depuis 2015, en particulier les services, estimés à 5,4 % en 2018. Dans ce secteur, le commerce a été dynamique avec une progression de 4,1 % en 2017 qui s'est poursuivie en 2018 pour atteindre 4,5 %.

À Madagascar, près de 80 % de la population exerce des activités agricoles. Or, entre 2014 et 2017, le secteur agricole s'est contracté en moyenne de 0,8 % par an, ce qui indique que la croissance économique de ces dernières années n'a pas eu de répercussions positives sur les conditions de vie de la population rurale.

Cela s'explique notamment par la faible productivité agricole, due à une utilisation insuffisante des techniques modernes, au manque de connectivité entre les marchés pour faciliter le transport des marchandises, et à des conditions climatiques très fluctuantes. En dehors des travaux agricoles, les ménages ruraux ont peu d'activités alternatives, susceptibles de générer des revenus suffisants pour atténuer l'impact des mauvaises récoltes et des chocs météorologiques.

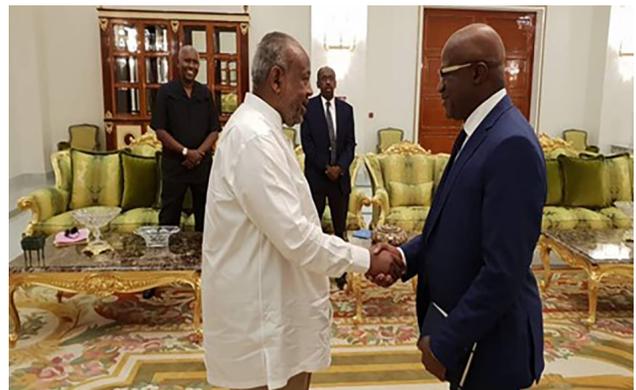
Projetée à 5,4 % en 2019, la croissance devrait rester

dynamique. La politique monétaire devrait rester axée sur le contrôle de l'inflation qui est estimée à 6,4 % en 2019 et devrait être comprise entre 5,4 et 6,0 % en moyenne entre 2020 et 2022. À moyen terme, les dépenses publiques devraient aussi rester stables, avec toutefois une évolution vers une réduction de la part des dépenses courantes et une augmentation des dépenses d'investissement. Bien qu'une hausse de la croissance économique soit prévue à moyen terme, il est essentiel de donner la priorité à une croissance plus inclusive pour réduire la pauvreté.

Djibouti – Une position stratégique

Visite de l'Administrateur à Djibouti

Du 27 février au 3 mars 2019, l'Administrateur Jean-Claude TCHATCHOUANG a effectué une mission de consultation à Djibouti. Les rencontres avec les autorités djiboutiennes ont permis de : i) passer en revue la situation économique et sociale du pays ; ii) faire l'état de la coopération entre le pays et le Groupe de la Banque mondiale (GBM) ; et iii) explorer les domaines où le GBM pourrait renforcer son soutien à Djibouti avec le prochain Cadre de partenariat-pays (CPF) en cours d'élaboration.



Audience avec le Président Ismail Omar Gueh

Cette mission était conduite conjointement avec la Société financière internationale (SFI) et la Banque mondiale (BM), avec notamment la participation de M. Mohamed GOULED Vice-président Risque et finance (SFI) et M^{me} Marina WES, Directrice-pays pour Djibouti (BM).

La mission conjointe a eu des séances de travail avec S.E.M. Ismail Omar GUELEH, Président de la République de Djibouti ; M. Abdoukader Kamil MOHAMED, Premier Ministre ;

M. Ilyas Moussa DAWALEH, Ministre de l'économie et des finances en charge de l'industrie, et les représentants du secteur privé.

La mission a également visité des projets du Gouvernement financés par la Banque, notamment le projet de soutien aux réfugiés et à leurs communautés d'accueil à Hol Hol et Ali-Addhé dans la région d'Ali-Sabieh ; le port et la zone franche de Djibouti ; et le projet d'éradication des bidonvilles à Balballa.



Rencontre entre l'Administrateur et le Président de l'Autorité du Port et de la Zone Franche de Djibouti.

Les consultations avec les Autorités djiboutiennes ont mis en exergue le potentiel de développement qui existe à Djibouti, notamment dans la production d'énergie solaire, la transformation de l'économie numérique et le développement des services logistiques et financiers. La mise en valeur de ce potentiel devrait permettre d'accélérer la croissance de l'économie djiboutienne pour créer des emplois viables et de qualité pour la jeunesse avec la participation active du secteur privé national.

Lors de l'audience accordée à la mission conjointe par le Président de la République, l'Administrateur a félicité le Gouvernement pour les progrès économiques et sociaux accomplis par Djibouti au cours des deux dernières décennies. En effet, le pays a entamé un processus de transformation économique et sociale grâce aux investissements structurants réalisés dans les infrastructures de logistique, de transport et d'eau potable. Par ailleurs, les efforts de réformes du Gouvernement ont permis de renforcer la stabilité macroéconomique et l'environnement des affaires de Djibouti. Le chef de l'État a mis l'accent sur le développement du secteur privé et Les discussions avec le Premier Ministre se sont focalisées sur le développement des régions, notamment à travers la décentralisation des services publics essentiels de base et les activités économiques vers les régions.

Coopération entre Djibouti et la Banque mondiale

L'allocation de base au titre de l'IDA18 pour Djibouti est de 84,1 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 170 % pour le pays par rapport à l'allocation de l'IDA17. Djibouti a également reçu 32 millions de dollars supplémentaires de financement de l'IDA dans le cadre du guichet régional, dont 20 millions de dollars au titre du guichet sous-régional des réfugiés.

Le portefeuille actuel de la Banque mondiale est constitué de 13 opérations financées par les ressources de l'IDA et des fonds fiduciaires (TF) pour des engagements totaux d'environ 181 millions de dollars. Le solde non décaissé est de 115 millions de dollars à la fin du mois de février 2019.

La performance globale du portefeuille est satisfaisante. Le taux de décaissement est de 14 % et devrait s'accroître au cours des deux prochains mois grâce à la mise en œuvre effective des nouveaux projets.

Malgré l'existence d'opportunités de développement du secteur privé, la Société financière internationale (SFI) est totalement absente de Djibouti. Par contre, l'Agence multilatérale de garantie (MIGA) est présente avec 4 opérations dont le nombre est appelé à s'accroître bientôt du fait des négociations de garantie en cours.

Évolution récente de la situation économique

Malgré l'absence de ressources naturelles, Djibouti a réalisé une croissance remarquable au cours des deux dernières décennies en investissant massivement dans les infrastructures de transport et portuaires et en tirant le meilleur parti de son positionnement géostratégique. Toutefois, l'inclusion et la durabilité de cette croissance suscitent des préoccupations pour le futur. Sur la période 2015-2017, la croissance annuelle du PIB a atteint 7,4 % en moyenne et celle du PIB par habitant s'est établie à environ 6 %. Pour 2018, la croissance est estimée à 6 %. Le solde budgétaire et celui du compte courant ont respectivement atteint -11,2 % et -17,7 % du PIB en moyenne et sont estimés respectivement à -5,4 % et -13,5 % en 2018.

L'inflation a été maintenue en dessous de 2 % en moyenne et est estimée à moins de 1 % en 2018. Le taux d'endettement reste élevé en moyenne à 74 % et se situe autour de 80-85 % en 2018. Le secteur des services est le principal moteur de l'économie, représentant près de 80 % de la croissance et une part importante de l'emploi. Djibouti a ainsi attiré plus de 350 entreprises dans sa Zone franche et fait transiter

l'équivalent de neuf (9) fois son PIB par son port. Le secteur agricole a cependant un potentiel très limité compte tenu des conditions climatiques arides de Djibouti et l'industrie n'apporte que très peu de productivité ou d'innovation à la croissance.

L'extrême pauvreté affecte 20,8 % de la population et elle est particulièrement élevée en dehors de la ville de Djibouti (44,6 %). Le taux de chômage demeure élevé à 39 % et les indicateurs du capital humain sont faibles en raison des progrès limités en matière de développement humain. Près de la moitié de la population djiboutienne en âge de travailler (de 15 à 64 ans) n'a

jamais été scolarisée et environ un tiers des enfants souffrent de malnutrition.

Ces dernières années, le Gouvernement a réalisé des progrès significatifs dans l'amélioration du climat des affaires, et a entamé des réformes pour gérer les risques inhérents à sa stratégie de développement pour maintenir une croissance vigoureuse. Ces efforts doivent être approfondis et accélérés pour assurer la viabilité de la dette publique et permettre la transition vers une croissance économique plus inclusive et durable, tirée par les investissements et le développement du secteur privé, créant des emplois et réduisant la pauvreté.

GENRE ET FINANCE

La Journée internationale des femmes le 8 mars 2019 a été l'occasion pour la MIGA d'organiser la 4^{ème} édition du Prix MIGA pour les femmes PDG pour accroître la visibilité des leaders féminins et de reconnaître la contribution des femmes d'influence à l'atteinte du double objectif du Groupe de la Banque mondiale qui vise à réduire la pauvreté et à stimuler la prospérité partagée.

Un panel de discussion a été organisé à cette occasion, sous la facilitation de Kathy CALVIN, PDG d'UN Fondation avec la participation de l'Administrateur du Groupe de la Banque mondiale, Jean-Claude TCHATCHOUANG, de Kristalina GEORGIEVA, Présidente par intérim du Groupe de la Banque mondiale, de Keiko HONDA, Vice-présidente Exécutive et Directrice générale de MIGA et d'Annette DIXON, Vice-Présidente en charge du développement humain à la Banque mondiale sur le genre et la finance.

Prenant la parole au cours de cette rencontre et citant un rapport récent du Fonds Monétaire International, l'Administrateur TCHATCHOUANG a tenu à saluer le progrès notable des pays de l'Afrique subsaharienne en termes de femmes occupant des postes de Direction dans les institutions bancaires. Il a tenu à souligner deux faits qui à son avis méritent une attention particulière : « *Premièrement, l'apparition en Afrique subsaharienne d'un secteur bancaire très dynamique orienté vers l'innovation, que ce soit dans les services financiers ou au niveau des opérateurs financiers mobiles et, secundo, le rôle des femmes qui ont de plus en plus une part de responsabilité et un pouvoir de décision sur les ressources financières au sein des ménages* ». Il s'agit pour lui, de perspectives importantes que les secteurs bancaires en Afrique subsaharienne ont intégrés dans leurs stratégies.



Une vue du panel de discussion lors de la cérémonie de remise des prix

L'Administrateur a cependant déploré le fait que malgré ce nombre élevé de femmes aux postes de responsabilité dans les institutions bancaires, le pourcentage de femmes ayant accès aux services financiers demeure faible. En effet a-t-il souligné, « *Seulement 59 % des femmes dans les pays en développement ont un compte courant dans un établissement bancaire contre 67 % des hommes* ». Il estime que malgré les diverses contraintes, il est possible de faire avancer l'intégration financière sur le continent africain grâce notamment aux services bancaires mobiles. En effet, certains indicateurs récents montrent que l'écart entre les deux sexes a été éliminé, dans six des huit économies où, au moins 20 % des adultes possède un compte bancaire mobile.

L'Administrateur a exhorté le Groupe de la Banque mondiale et les autres institutions financières internationales à mettre l'accent sur les goulots d'étranglement qui empêchent les femmes d'accéder aux services financiers. Il a conclu son

intervention en indiquant que les événements de ce genre mettent de l'emphase sur les actions pouvant apporter un plus grand impact en faveur des femmes dans le domaine de la finance.

Il convient de noter que le thème retenu par MIGA pour le Prix de 2019, intitulé, « femmes leader et finance climatique » met l'accent sur les réalisations des femmes dans le domaine de la finance responsable. M^{me} Lara de MESA, patronne du service Finance Responsable au sein de la Société Banco Santander Group depuis septembre 2018 a été mise à l'honneur pour son dévouement à faire de Santander l'une des Banques les plus responsables et soucieuse des impacts environnementaux et sociaux de ses actions.

La Finance Responsable consiste à aller au-delà des critères financiers classiques et de rentabilité pour prendre en compte l'ensemble des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la gestion financière des entreprises et la gestion d'actifs.

SÉLECTION DU PRÉSIDENT DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE (SUITE)

La clôture des candidatures pour le poste de Président du Groupe de la Banque mondiale a eu lieu le jeudi 14 mars 2019, comme annoncé le 10 janvier 2019. Une seule candidature a été reçue par le Conseil d'administration de la Banque mondiale qui a fait l'annonce suivante :

« La candidature de Monsieur David MALPASS, de nationalité américaine, Sous-Secrétaire pour les affaires internationales au Trésor américain, sera considérée pour le poste de Président du Groupe de la Banque mondiale. Conformément aux procédures annoncées précédemment, le Conseil d'administration du Groupe de la Banque mondiale conduira, à Washington DC, un entretien formel avec le candidat, dans les jours qui viennent. Le Conseil d'administration compte conclure le processus de sélection du Président du Groupe de la Banque mondiale avant les réunions de printemps 2019 ».

PROJETS APPROUVÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE AU PROFIT DES PAYS DE NOTRE GROUPE AU COURS DE LA PÉRIODE SOUS REVUE

Le 27 février 2019 – **RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO** – Projet de renforcement du système de santé pour de meilleurs résultats dans la santé maternelle et infantile – \$120 millions

Le 28 février 2019 – **RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE** – Projet d'urgence pour la fourniture et l'accès à l'électricité – \$65 millions

Le 1^{er} mars 2019 – **MADAGASCAR** – Projet de filet sociaux – Financement additionnel – \$90 millions

Le 1^{er} mars 2019 – **MADAGASCAR** – Projet d'accès abordable à l'électricité – \$150 millions

Le 1^{er} mars 2019 – **MADAGASCAR** – Projet de croissance de l'agriculture rurale et de gestion des terres – Financement additionnel – \$52 millions

Le 18 mars 2019 – **NIGER** – Projet de mobilité et de connectivité rural – \$50 millions

Le 22 mars 2019 – **SÃO TOMÉ & PRÍNCIPE** – Projet de développement du secteur du transport et de protection côtière – \$29 millions

Le 22 mars 2019 – **GUINÉE** – Projet d'appui à la gouvernance locale – \$40 millions

Le 22 mars 2019 – **CÔTE D'IVOIRE** – Projet d'achat stratégique et d'alignement des ressources et du savoir dans le secteur de la santé – \$200 millions

Le 22 mars 2019 – **CÔTE D'IVOIRE** – Projet d'appui à l'enseignement supérieur – \$100 millions

Le Prix du Président du Groupe de la Banque mondiale est décerné chaque année aux projets de la Banque les plus méritants dans leur conception et dans leur mise en œuvre. **La Cérémonie de remise des prix s'est déroulée cette année le mardi 19 mars 2019, sous la présidence de M^{me} Kristalina GEORGIEVA**, Présidente du Groupe de la Banque mondiale, par intérim.

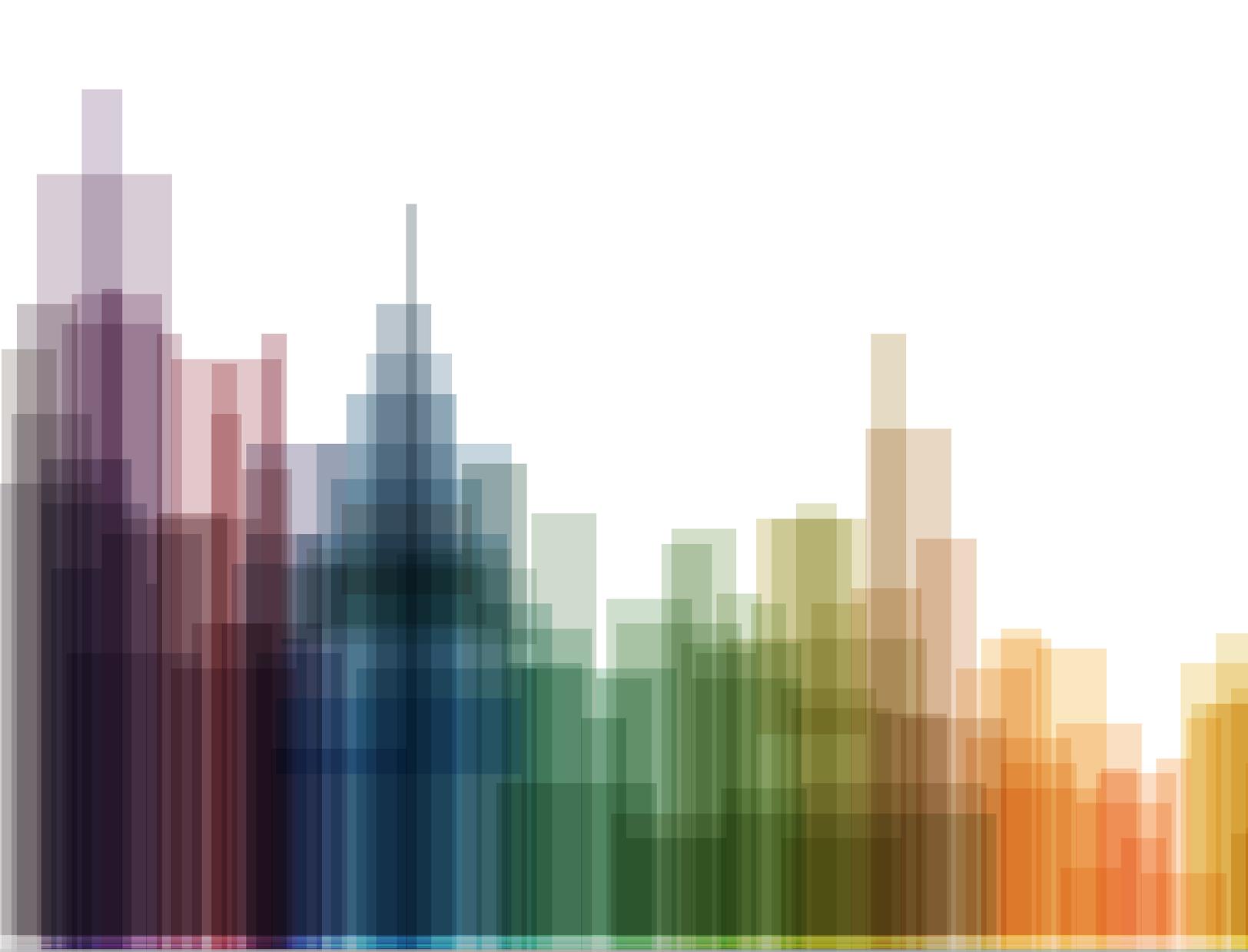
Trois projets de la Région Afrique ont été primés à cette occasion. Il s'agit des projet suivants:

MADAGASCAR – Projet d'approche programmatique multi-phase pour l'amélioration de la nutrition.

AFRIQUE DE L'OUEST – Projet de financement de logement abordable au sein de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA).

AFRIQUE DE L'OUEST – Projet d'indentification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion.

L'Administrateur Jean-Claude TCHATCHOUNG a adressé ses félicitations au Vice-Président de la Région Afrique, M. Hafez GHANEM, et aux équipes en charge des projets primés.



LE GROUPE AFRIQUE II comprend le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, Cabo Verde, la République Centrafricaine, le Tchad, les Comores, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, Djibouti, le Gabon, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, l'Île Maurice, le Niger, São Tomé & Príncipe, le Sénégal, le Togo.

BULLETIN MENSUEL DU BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR DU GROUPE AFRIQUE II (EDS13)

Rédaction : Bureau de l'Administrateur (EDS13)

Édition : Bureau de l'Administrateur (EDS13)

Conception graphique : GCS, Creative Services, Groupe de la Banque mondiale. Illustration © iStock/shuoshu.

Impression : Groupe de la Banque mondiale, Washington, DC.

Pour toute contribution ou suggestion, veuillez contacter Abdoul Karim OURO SAMAH,

aallasan@worldbank.org, tél. : +1 (202) 458 1158 | fax : +1 (202) 522 1585.

Ce bulletin mensuel est aussi disponible sur le site web du Bureau de l'Administrateur, à l'adresse www.worldbank.org/eds13.